

Bulletin d'inscription

(TI)

Nom.....Prénom.....

Date de naissance... .. / .. / .. Sexe H F

Adresse.....

CP & Ville

Pays ☎

email.....

Club ou Association

N° licence.....

Frais d'engagement : 11 € (15 € le jour de l'épreuve)
inscription minorée via le sportif.com

Chèque à l'ordre des « Rainettes Morschwiller»

Bulletin à envoyer à : Catherine BANDEL

60 rue de l'Abattoir 68120 PFASTATT ☎ 03 89 57 62 73

www.les-rainettes.fr



Inscription sur internet www.le-sportif.com

J'accepte le règlement et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Date & Signature



Suivez nous sur Facebook

Date limite de pré inscription 10/09/2017

Seules les pré inscriptions accompagnées des frais d'engagement seront retenues

Pièces à joindre obligatoirement à ce bulletin

- Licenciés : photocopie de la licence (athlétisme ou triathlon)
- Non licenciés : certificat médical de non contre indication de la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition datant de moins d'un an

Chaque année, de nombreux coureurs sont refusés faute de non présentation de la licence ou du certificat médical.



Mini Trail 12 km 200

Dimanche 17 septembre 2017

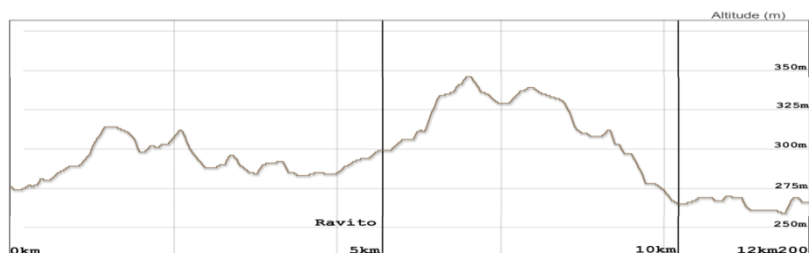
Course des Rainettes

13^{ème} édition



Profil du circuit

12 Km 200 sur chemin



Règlement

Départ : Le départ est fixé à 10 h, salle polyvalente de Morschwiller le Bas. Douche et vestiaire sur place

Participation : Ouverte aux Cadets - Juniors - Espoirs - Seniors et Masters

Engagement : Les frais d'engagement sont fixés à 11 €
inscription minorée via le sportif.com
(inscription le jour de l'épreuve avant 9 h 30 : 15 €)

Dossards : A disposition des coureurs à partir de 8h

Ravitaillement : Sur le parcours et à l'arrivée

Secours : Poste de secours prévu sur le parcours et à l'arrivée

Récompenses : Un lot sera offert à chaque participant.

Des prix récompenseront le premier de chaque catégorie

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité Civile souscrite auprès de la MACIF, mais déclinent toutes autres responsabilités

Autres prescriptions : Les organisateurs seuls se réservent le droit d'interpréter le présent règlement, chaque participant s'engage à ses frais, risques et périls. En s'inscrivant, le participant s'engage expressément à ne faire, en aucun cas, valoir des droits quelconques vis-à-vis des organisateurs. Si un concurrent ne participe pas à l'épreuve, ses frais d'engagement seront acquis au bénéfice de l'organisation. Les organisateurs se réservent le droit de faire connaître, avant le départ, toute modification ou adjonction au règlement.

Pour tout autre point, se référer au règlement du Comité régional des courses hors stade.

Nos partenaires

